

Exemple des frais d'acquisition d'un bien immobilier

Appelés à tort **frais de notaire**, les frais d'achat d'un bien immobilier sont majoritairement composés de taxes collectées par le notaire pour le compte de l'État.

Dans le cas des honoraires à la charge acquéreur :

Sélection du type de bien



Acquisition d'un bien neuf

Département du bien



Var 83

Prix d'acquisition

320 000 €

Dont montant du mobilier

0 €



Sans emprunt



Emprunt sans garantie hypothécaire



Emprunt avec garantie hypothécaire

Estimation

Émoluments du notaire :	
Sur la vente	2 005 €
Formalités	850 €
Total	2 855 €

Débours	
Frais annexes	400 €

Taxes	
Sur la vente	
Droits d'enregistrement	1 907 €
Sécurité immobilière	320 €
TVA	571 €
Total	2 798 €

Total des frais	6 100 €
Le total des frais représente 2 % du prix d'acquisition dont 46 % destinés au Trésor Public	